

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 24/04/2025

CLR IMPACT rappelle **Fitea**



- Noms des modèles ou références concernés : Fitea
- Marque : Cellaire
- Lot 24185 Date de durabilité minimale 30/04/2027
- Conditionnements : Pilulier de 120 gélules
- Date début/fin de commercialisation : du 29/05/2024 au 24/04/2025
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Informations complémentaires : Complément alimentaire composé d'extrait de Gingembre bleu, de Tamarinier de Malabar (Garcinia cambogia) et de Coleus
 Forskohlii
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : site internet Cellaire www.cellaire.com

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Suite à la publication de l'arrêté du 15 avril 2025, nous procédons au rappel du complément alimentaire "Fitea" contenant du Garcinia cambogia
- Risques encourus par le consommateur : Présence de substance interdite
- Description complémentaire du risque : L'utilisation du Garcinia cambogia a été interdite en France le 18 avril 2025 (arrêté du 15 avril 2025)

QUE FAIRE?

Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Echange.
- Date de fin de la procédure de rappel : mardi 24 juin 2025

CONTACT

Informations complémentaires publiques : rapComplementInfoPublic

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

